



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2023

CHARENTON-LE-PONT



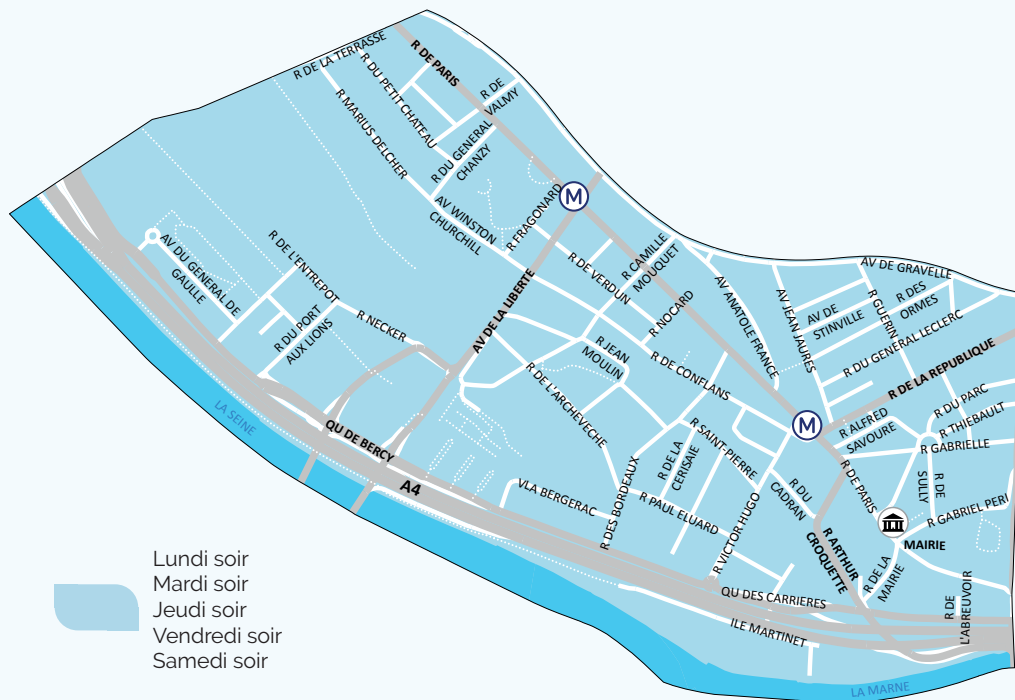
Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**. Les bacs doivent être sortis à **partir de 16h30**.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** ! Les bacs doivent être sortis à **partir de 16h30, la veille** de la collecte.



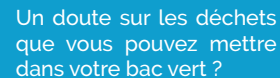
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



4

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Les bacs doivent être sortis à **partir de 16h30, la veille** de la collecte.



Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les PAV : **l'école Desnos** (A l'angle des rues du Nouveau Bercy et Robert Grenet), **l'école Pasteur** et **l'école Valmy**. Vous pouvez également vous rendre au **marché alimentaire les mecredis et samedis matins**

Il vous est possible d'effectuer une demande de **bioseau** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez effectuer votre demande de **bioseau** pour transporter vos **déchets alimentaires** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

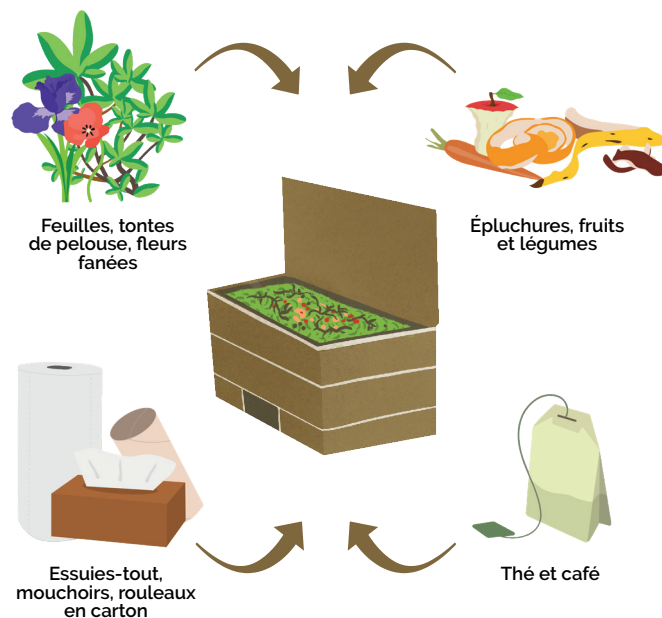
Les bioseaux sont également disponibles aux services techniques de la ville, situés 49 rue de Paris du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs** et **lombricomposteurs** livrés **gratuitement** chez vous ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



Ce qu'il reste après
avoir fait le tri

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été

pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Contact : zerodechet@pemb.fr

! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

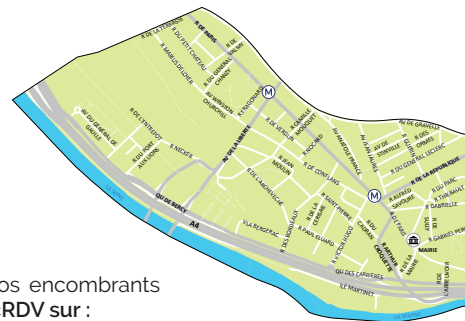
3. Les recycler

Si vous ne pouvez ni les réparer, ni les réemployer, recyclez-les ! Plusieurs options s'offrent à vous :

- **Camion de collecte Emmaüs** : Récupère vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage le 2^{ème} samedi du mois place Aristide Briand et le 3^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy II)
- **Terracycle** : Collecte vos instruments d'écriture (stylos bille et plume, feutres, surligneurs, effaceurs...) dans les points d'apport volontaire situés à l'Hôtel de Ville (48 rue de Paris) et au Centre administratif Sully (16 rue de Sully)

La collecte de vos encombrants a lieu tous les mardi sur l'ensemble de la commune !

Mardi



L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi via ClicRDV sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois>

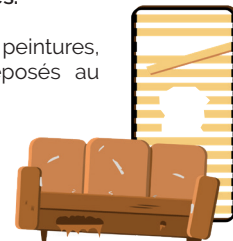
ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules, ...) doivent être déposés au camion planète.

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, DEEE) doivent être portés à la déchèterie.



Collecte des DEEE et déchets toxiques

DÉCHETS TOXIQUES EN APPORT VOLONTAIRE

Un camion planète pour les déchets toxiques est à votre disposition le :

- **2^{ème} mercredi du mois place Aristide Briand** (avenue Jean Jaurès)
- **4^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier** (quartier de Bercy), de 8h30 à 12h30 sauf au mois d'août.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets issus des **équipements fonctionnant grâce au courant électrique** (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, lave-linge, appareil hifi, équipements informatiques et de télécommunication, outillage électrique).

Une collecte spécifique pour ces déchets a lieu **le 1^{er} mardi du mois sur toute la ville**. Un véhicule spécifique les ramasse **1 heure après la collecte des encombrants**.

Mais pensez au « **1 pour 0** » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 84 voie Sonia Delaunay
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 320 avenue Victor Hugo
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

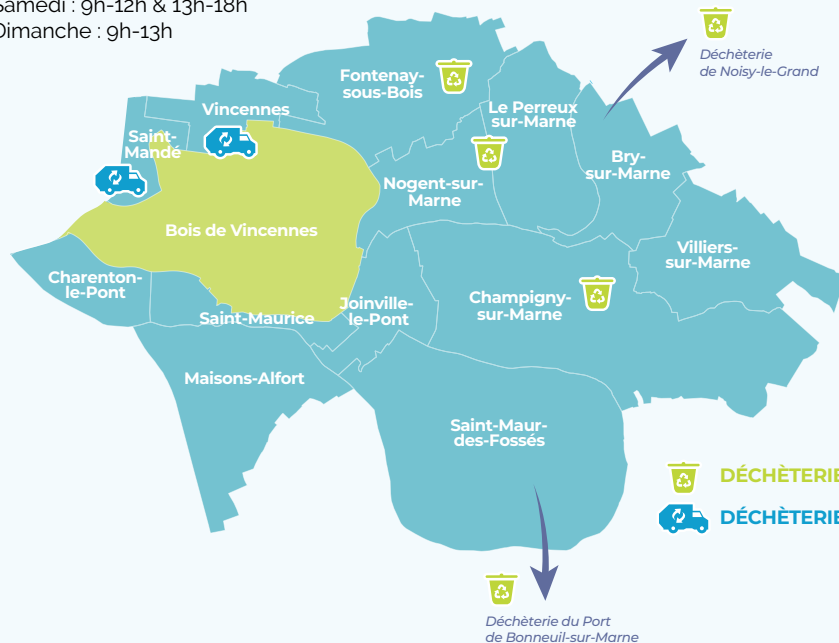
- 177 rue de Metz
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 59 route de l'Île Saint-Julien
- Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

- 9 Rue de la Plaine
- Lundi : 14h-17h
- Mardi : 9h-12h & 14h-17h
- Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
- Jeudi : Fermé
- Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
- Samedi : 9h-12h & 13h-18h
- Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



Déchèterie
de Noisy-le-Grand



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES



Déchèterie du Port
de Bonneuil-sur-Marne



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr